

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 25 FEVRIER 2011

CONSEILLERS PRESENTS : Monsieur CURLY René - Maire

MM. CHAMBARD Christian - DUMONT J. François - LEGRAND J Luc - Adjoints.

Mme GRILLE Edith. MM DODET Marcel - GAINET Christophe - HUGUENET Aurélien
PONTAROLLO Alain (arrivée 8 h 15)_

CONSEILLERS ABSENTS EXCUSES : MM SCHENEDER Rémi et MERCET Noël

PROCURATIONS : M LOISY Lionel donne procuration à M DUMONT J.F

M MOUQUOD J F donne procuration à M CURLY R.

M DEBRAIS Rodolphe donne procuration à Mme GRILLE E.

SECRETAIRE DE SEANCE : M LEGRAND J. L_

Ouverture de la séance à 20 h 00. M le Maire informe le conseil municipal du travail effectué depuis la dernière réunion du conseil.

M le Maire donne lecture des délibérations du dernier conseil en date du 10/12/2010.

ASSAINISSEMENT 2^{ème} TRANCHE :

Suite à l'appel d'offre du 18/01/2011 concernant la deuxième tranche de l'assainissement, sept entreprises ont répondu.

Le lot n° 1 concernant les tuyaux d'évacuation a été attribué à l'entreprise E.T.C.T.P. pour un montant de 194 738.00 € T T C.

Le lot n° 2 concernant le mécanisme (pompes...) a été attribué à la Lyonnaise des Eaux pour un montant de 33 098.00 € T T C.

Le 11 Février une réunion a eu lieu à la mairie avec le responsable des services techniques de la Ville de DOLE, Madame BRUAND, maire déléguée à la commune de Goux, les représentants de la Lyonnaise des eaux et de la SOGEDO en vue de préparer la convention concernant la quantité d'eau, le coût pour le déversement des eaux usées à la station d'épuration de Dole. Un compteur sera mis en place pour Goux sur la commune de Villette, et pour Villette sur la commune de Dole.

-

SCHEMA TERRITORIAL DES ECOLES:

M le Maire a pris contact avec M. le Sous Préfet concernant le schéma territorial des écoles afin de l'informer de l'attachement et des efforts que nous avons réalisés pour conserver nos écoles dans la commune. Une autre réunion a eu lieu avec le Maire, le premier adjoint, Mme BRUAND et Mme GABEREL, Inspectrice de l'Education Nationale de DOLE I.

La situation jusqu'en 2012 ne met pas les 4 classes en péril, malgré une baisse d'effectif. Il est souhaitable que les enfants de Villette les Dole restent dans nos écoles, où nous disposons de structures d'accueil, garderie et cantine.

A l'unanimité, le conseil adopte une motion de censure rédigée contre ce schéma. Ce courrier sera adressé à tous les responsables administratifs concernés, et tous les élus de l'arrondissement.

Propriété LECULIER :

M le Maire a signé chez le notaire l'acte de vente de la parcelle de Mme MERGEY.

A l'unanimité le conseil accepte la vente de la chaudière pour la somme de 200 € T T C.

Les travaux de démolitions de cette maison sont attribués à l'entreprise LABANTI pour la somme de 8 200 € T T C.

APPARTEMENT COMMUNAL

Les travaux, se rapportant à l'appartement communal, ont été exécutés par l'employé communal et Monsieur Dodet, soit :

- ✓ remise aux normes de l'électricité
- ✓ pose de laine de verre sous le toit pour isolation
- ✓ remplacement de l'évier et de son meuble
- ✓ remplacement de l'ensemble WC

Par 11 voix POUR, et une abstention, les travaux de peinture ont été attribués à l'entreprise « La Maison du Peintre » de DOLE pour un montant de 4 389.08 € T T C.

Prévision de location au 01 MAI 2011 pour un loyer de 550 €.

LOCAL COMMUNAL

Concernant le local communal, M le Maire, et les trois adjoints sont intervenus depuis plusieurs mois auprès de M. RAUSCHER pour lui demander ses intentions, et de prendre toutes ses dispositions, concernant l'achat de ce local. Depuis 18 mois, nous sommes dans l'attente pour signer le bail auprès du notaire. Un rendez-vous a été fixé au 22 Mars 2011 pour une nouvelle entrevue. Le conseil adopte cette démarche à l'unanimité.

PROJET CREATION EMPLOI A MI-TEMPS :

Prévision pour une embauche d'un employé en CDD, en collaboration avec la commune de PESEUX, le maire prendra contact avec son collègue de Peseux afin de définir les horaires, de chaque commune le nombre d'heures à réaliser est de 35 heures.

BORNAGE Propriété Olivier Faucher :

Le conseil municipal autorise M le Maire à poursuivre les négociations pour le bornage de cette propriété avec M FAUCHER, un géomètre, et un notaire, afin de régulariser cette situation.

PARC NATIONAL DES ZONES HUMIDES (projet) :

A ce jour, aucun élément supplémentaire. Nous savons juste qu'une association, contre ce projet, a été créée. Le conseil municipal souhaite attendre des informations officielles. Celles-ci ont été demandées par les Maires du Grand Dole - Courrier de M. Chalon à Madame la Préfète.

DEMANDE DE PARTICIPATION CLASSE VERTE Ecole st Nicolas

L'Ecole St Nicolas demande une participation financière pour deux enfants de Villette scolarisés dans cet établissement en vue d'une classe transplantée. Celle-ci a été refusée par 11 voix CONTRE, et 1 ABSTENTION.

DEMANDE DE SUBVENTION S.P.A :

Par 4 voix POUR, 7 voix CONTRE, 1 ABSTENTION, la demande de subvention supplémentaire concernant la réalisation du nouveau refuge a été rejetée. Mentionnons qu'une subvention annelle est attribuée à la SPA pour 0.25 € par habitant.

ELECTIONS CANTONALES 20 - 27 MARS :

Les permanences ont été définies pour les 2 dimanches.

CHORALE Chœur de Loue :

La Présidente de la chorale a été reçue par Monsieur le Maire.

Au cas où la chorale deviendrait autonome, il est demandé à Monsieur le Maire si le siège de cette chorale pourrait rester à la mairie de Villette les Dole, et souhaite la continuité du prêt de la salle des fêtes pour les répétitions.

Monsieur le Maire donne son accord à deux conditions :

- pas de subvention annuelle
- obligation d'une représentation gratuite annuelle pour les habitants du village

SIGNALISATION ROUTIERE :

Monsieur le Maire donne lecture d' un courrier de 3 riverains de la route de Goux, suite à une publication sur le dernier bulletin municipal. « pas de vitesse excessive route de Goux ». Ces personnes ont été reçues en Mairie, et nous avons dû reconnaître notre erreur que, sur cette portion de route, la vitesse n'avait pas été prise en compte. Seule la portion devant l'école maternelle entre la rue des Chenevières et la R D 405 a été retenue. C'est à cet endroit que la municipalité souhaitait mettre en place le compteur enregistreur.

SECURITE R.D 405 :

Le Maire et son conseil se préoccupent de la vitesse et de la sécurité sur la RD 405. Achat de panneaux, stop et cédez le passage seront implantés Impasse de l'Oseraie, Impasse du Verger de Jeanne, Impasse du Verdot, Impasse du Pavillon.

Nous prévoyons également l'achat d'un panneau afficheur de vitesse pour l'entrée SUD.

VENTE MOBILIER SCOLAIRE :

Le mobilier scolaire n'ayant plus d'utilité (tables et chaises entreposées au grenier) sera proposé à la vente lors de la prochaine brocante.

REUNION PUBLIQUE :

Le Mardi 12 Avril 2011, à 20 Heures, une réunion publique aura lieu afin de faire le point sur l'ensemble des travaux dans tous les domaines.

QUESTIONS DIVERSES

- Le C.C.A.S adhère à l'opération brioche les 06.07.08 AVRIL 2011 et espère votre chaleureux accueil.
- Le conseil municipal accepte à l'unanimité un don de 250 €.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **vendredi 8 avril** à 20 h 30

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22 h 30

FAIT A VILLETTE LES DOLE, le 28 FEVRIER 2011

LE MAIRE,

R. CURLY _